



LE CHATEAU D'AUBONNE

PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE D'AUBONNE

6270 1997/1997/9

Aujourd'hui le site ne saurait se concevoir sans le bulbe insolite qui coiffe la tour du château. Sa note exotique, quelque peu énigmatique, intrigue le passant. Les Aubonnois, eux, y sont habitués, comme ils le sont à leur château. Car celui-ci est le témoin d'une longue histoire sans heurts à l'image de la douceur des côteaux qui le séparent du lac. D'illustres huguenots - Tavernier puis Dusquesne - l'ont habité et en ont fait la demeure que l'on voit de nos jours. A ce titre, ils méritent la reconnaissance de tous.

Solidement ancré sur sa colline, le château d'Aubonne semblait pouvoir défier l'usure du temps. Mais en dépit d'un entretien continu, une lente dégradation de ses façades et de sa cour intérieure devint un souci permanent pour ses responsables. Dès 1948, des citoyens cherchèrent à sensibiliser l'opinion publique en organisant des spectacles pour soutenir financièrement une restauration de la cour intérieure. Réflexions et études se succédèrent alors à un rythme soutenu.

Une volonté politique émergea et se fortifia lorsque fut connu le montant de l'aide des autorités fédérale et cantonale au regard des revenus communaux et des besoins en locaux scolaires exigeant la suppression des prisons. Car l'on a accepté l'idée d'une réfection totale du château. Il appartient ainsi à une nouvelle équipe municipale de présenter au conseil communal les premières demandes de crédits nécessaires à une telle entreprise.

Les travaux débutèrent en 1980. Dès l'abord, ils furent confiés à M. Jean Bettems, architecte à Aubonne, à qui une commission dite de rénovation sut apporter un précieux concours. A ce jour, la commune est l'heureuse propriétaire d'un château entièrement restauré, dont la vocation est devenue essentiellement culturelle avec la vivacité et la fraîcheur que peuvent apporter des écoliers dans un édifice qu'ils doivent à leurs anciens, sentiment qu'il est bon de leur rappeler. Mais les travaux de restauration sont une oeuvre collective, à laquelle il faut associer précurseurs et initiateurs, mandataires et adjudicataires, enfin tous ceux qui, grâce à leur compétence et à leur maîtrise, ont contribué à cette réalisation majeure que fut la réhabilitation du château. En leur témoignant sa reconnaissance, la municipalité d'Aubonne se fait, avec fierté, l'interprète de la population tout entière.

Les conseillers municipaux de 1985

Marcel Biéri

Jean-Paul Müller

André Aellen

Paul Gardiol

A. Aellen.

Biéri

J.P. Müller

P. Gardiol

Armin Suter
Syndic

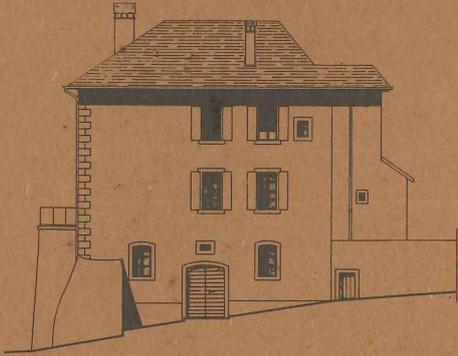
Werner Haenggeli
Secrétaire

Armin Suter

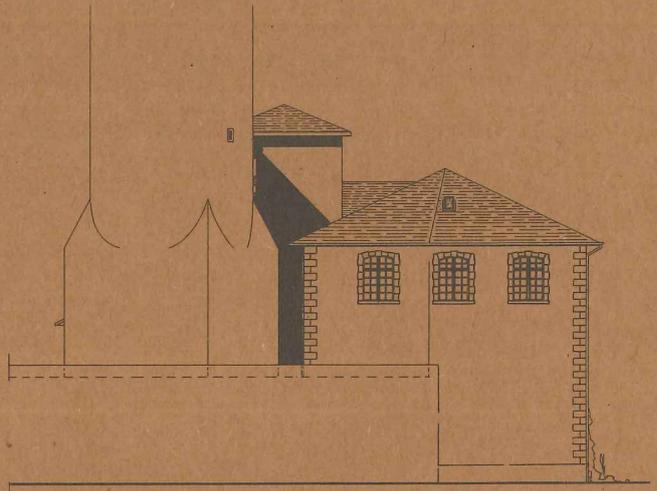


W. Haenggeli

PLANS DES FAÇADES



FAÇADE EST



FAÇADE OUEST



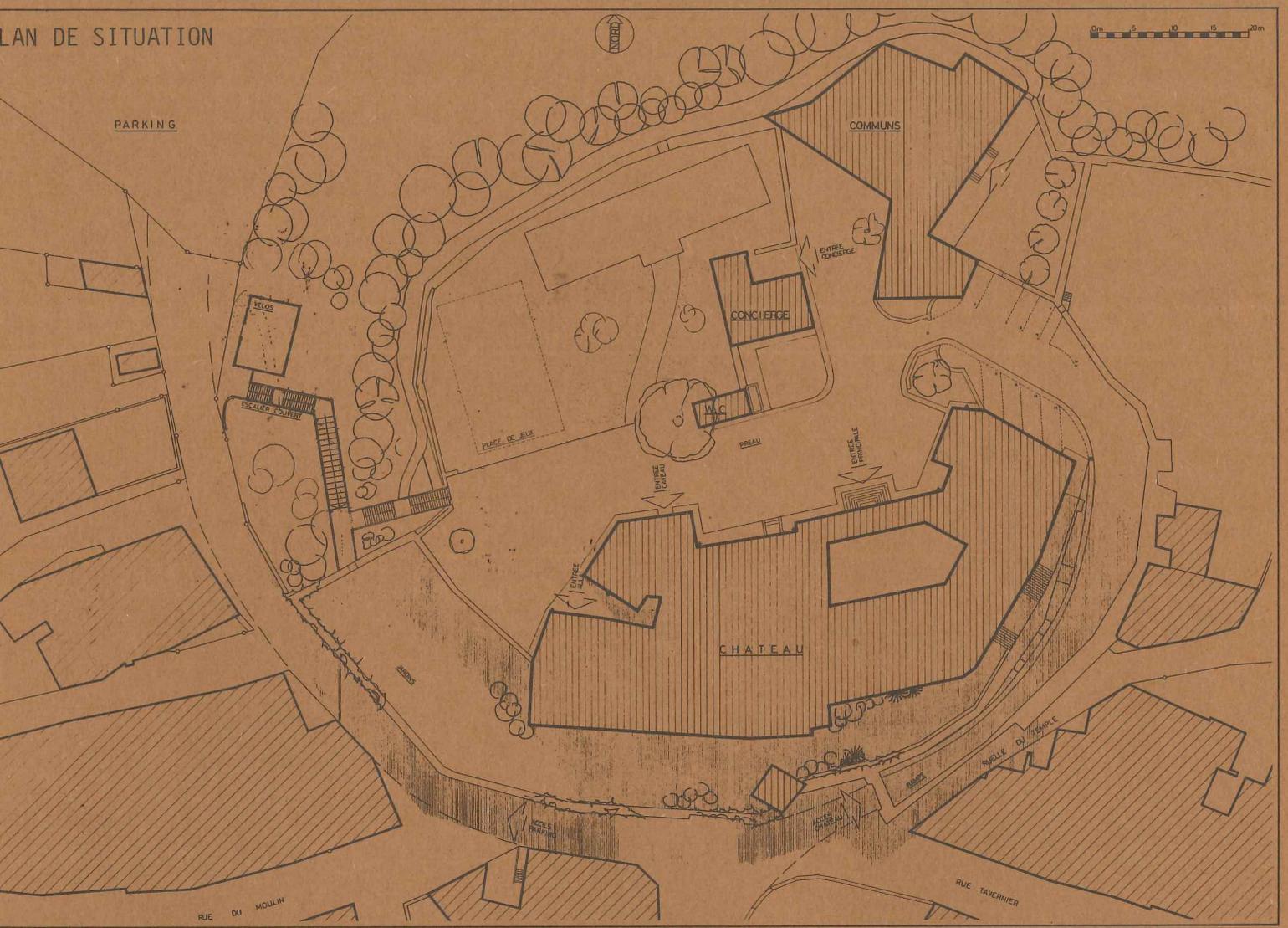
FAÇADE NORD



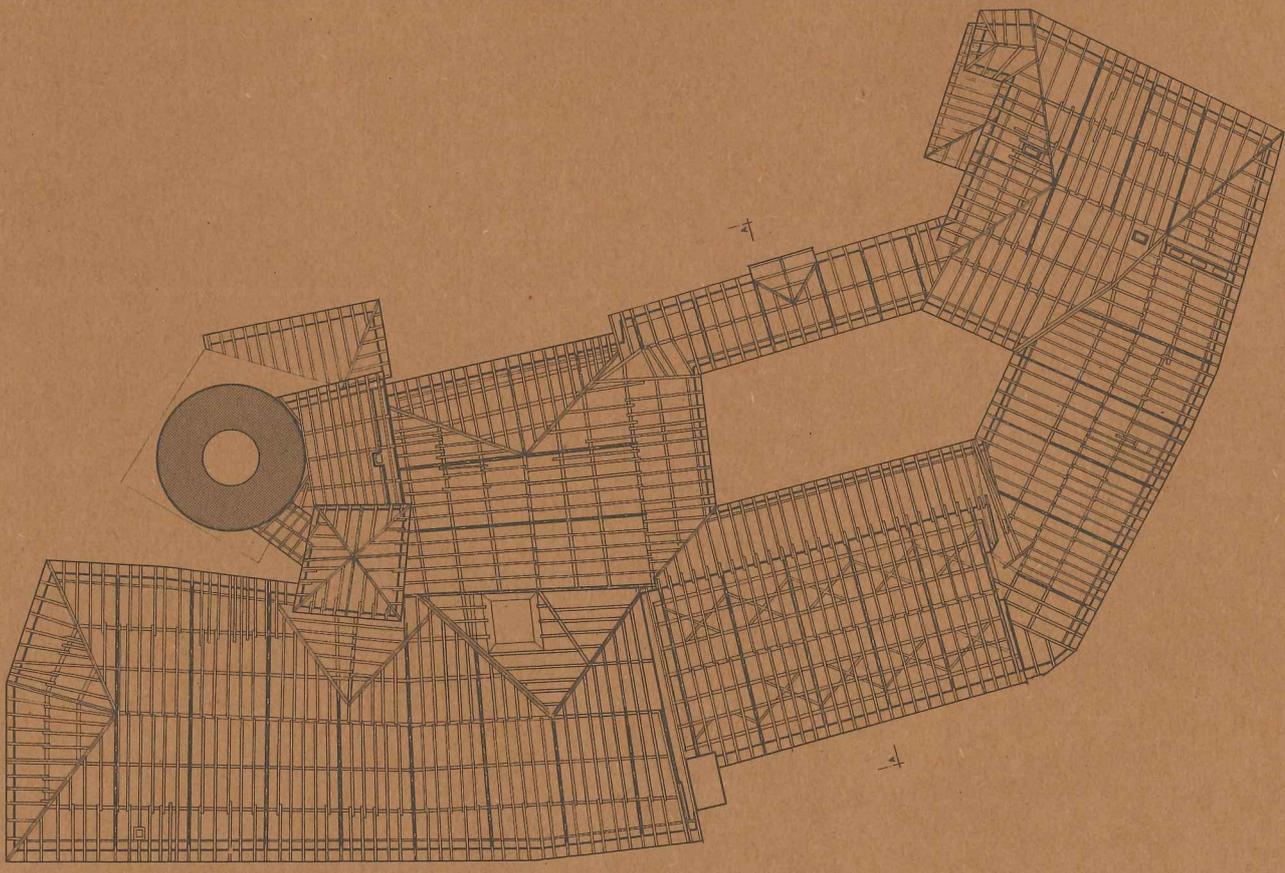
FAÇADE SUD

CHATEAU D'AUBONNE • PLANS

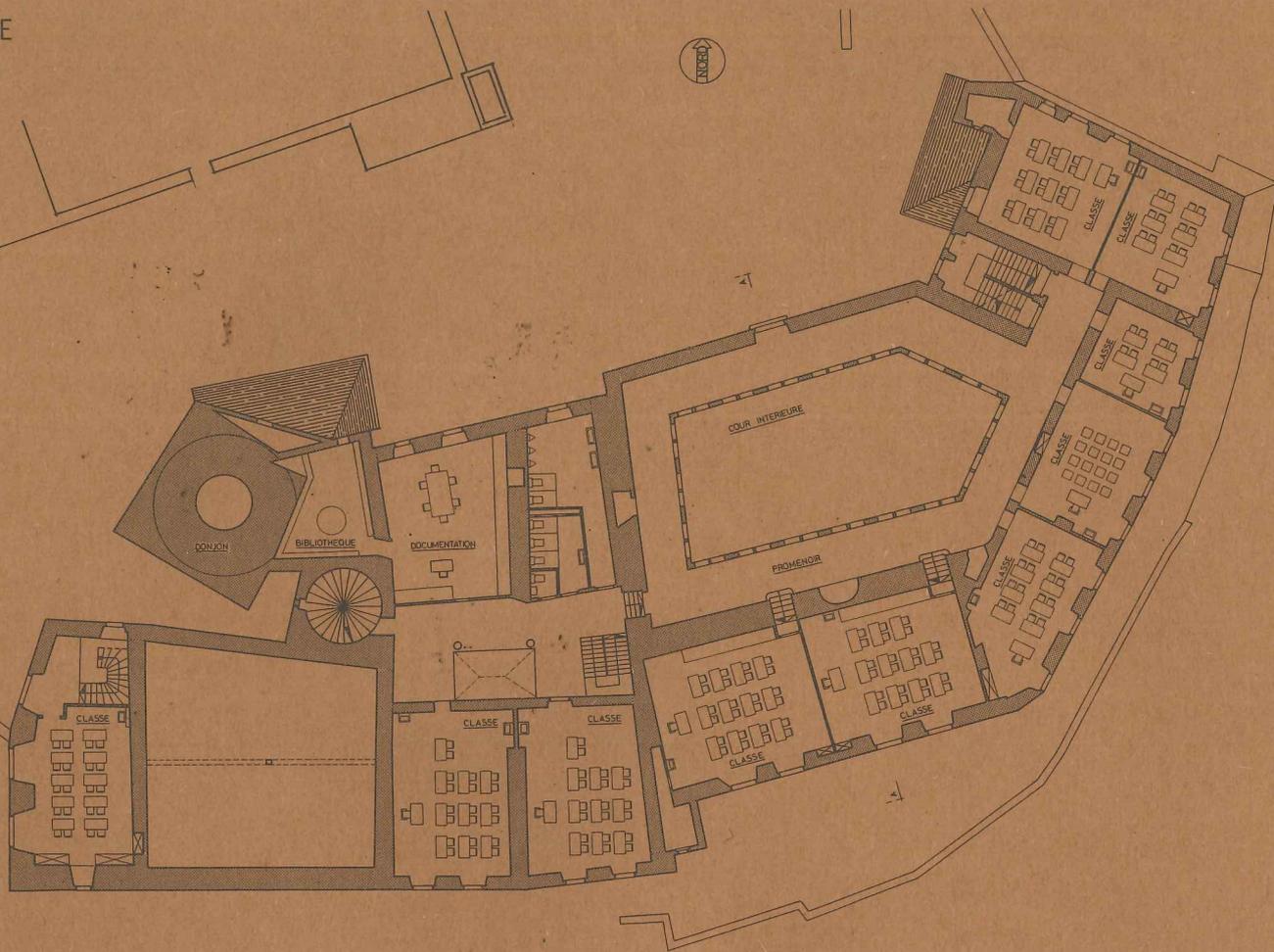
PLAN DE SITUATION



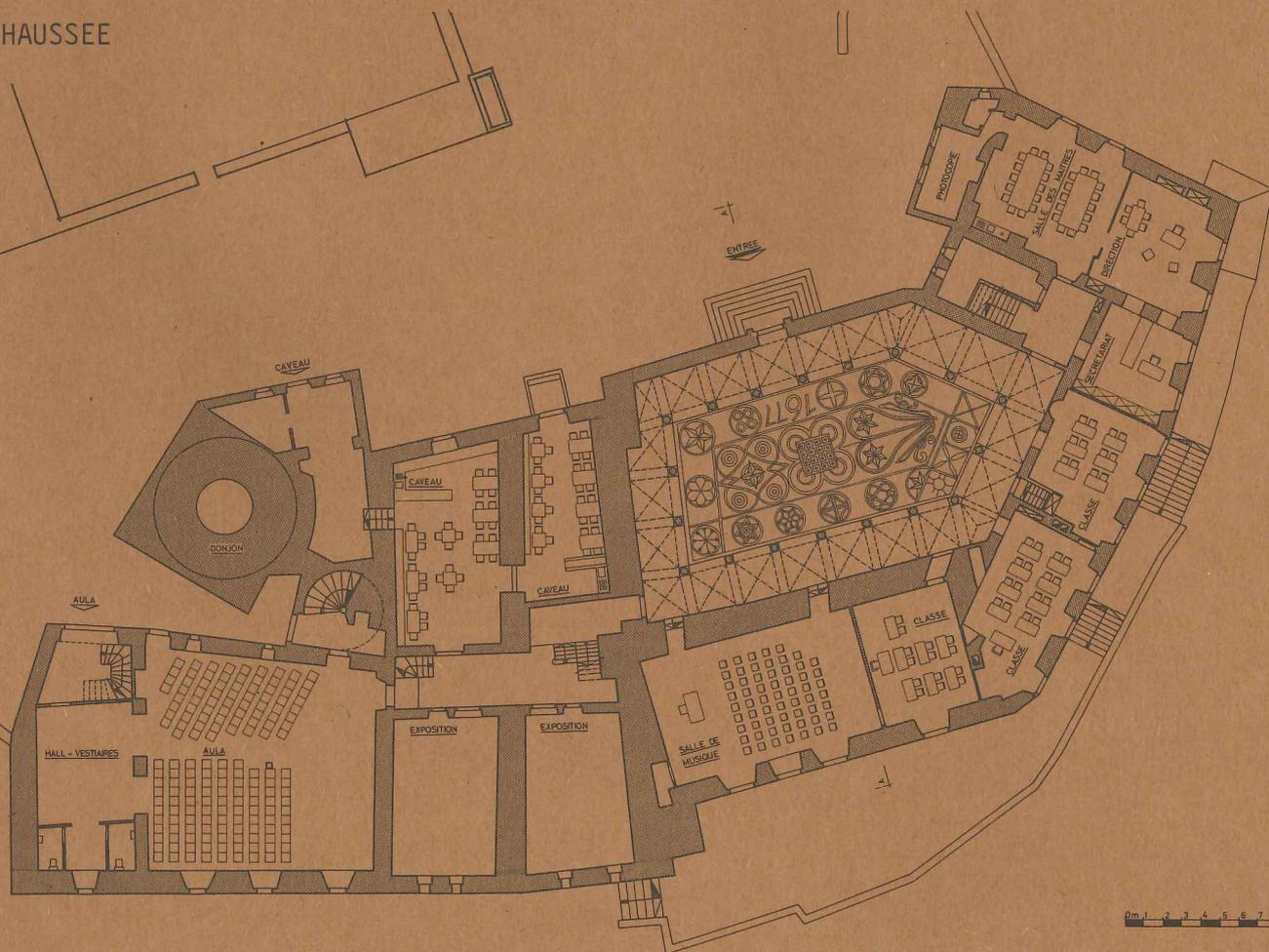
CHARPENTE

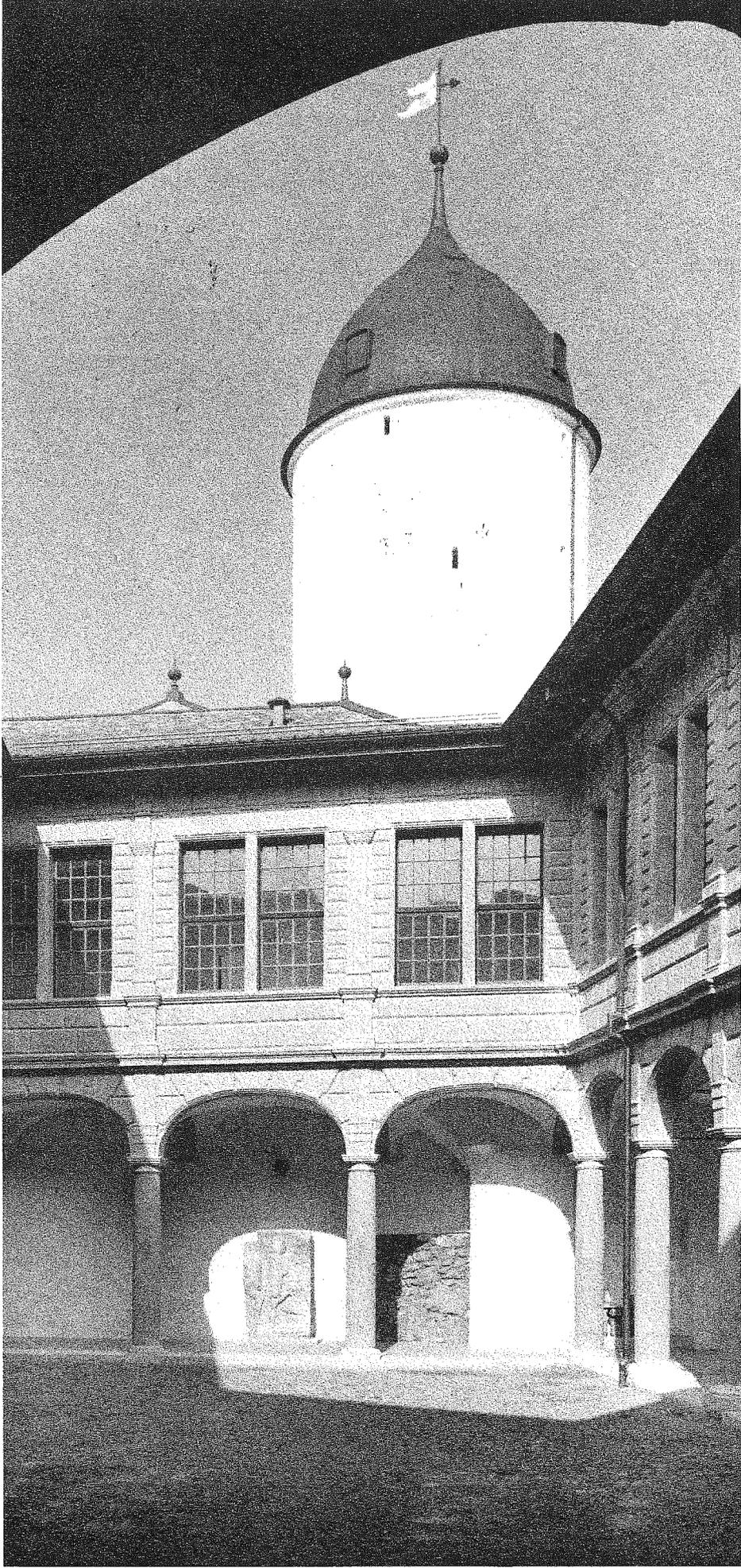


1er ETAGE



REZ-DE-CHAUSSEE





LE CHATEAU D'AUBONNE

PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE D'AUBONNE

La conservation d'un édifice historique est toujours favorisée par une fonction utile à la société. Lorsque, en plus, cette fonction correspond à l'"esprit" du monument, c'est-à-dire lorsqu'elle s'inscrit dans la continuité de son histoire, alors le message spirituel dont il est chargé a les meilleures chances d'être transmis et compris.

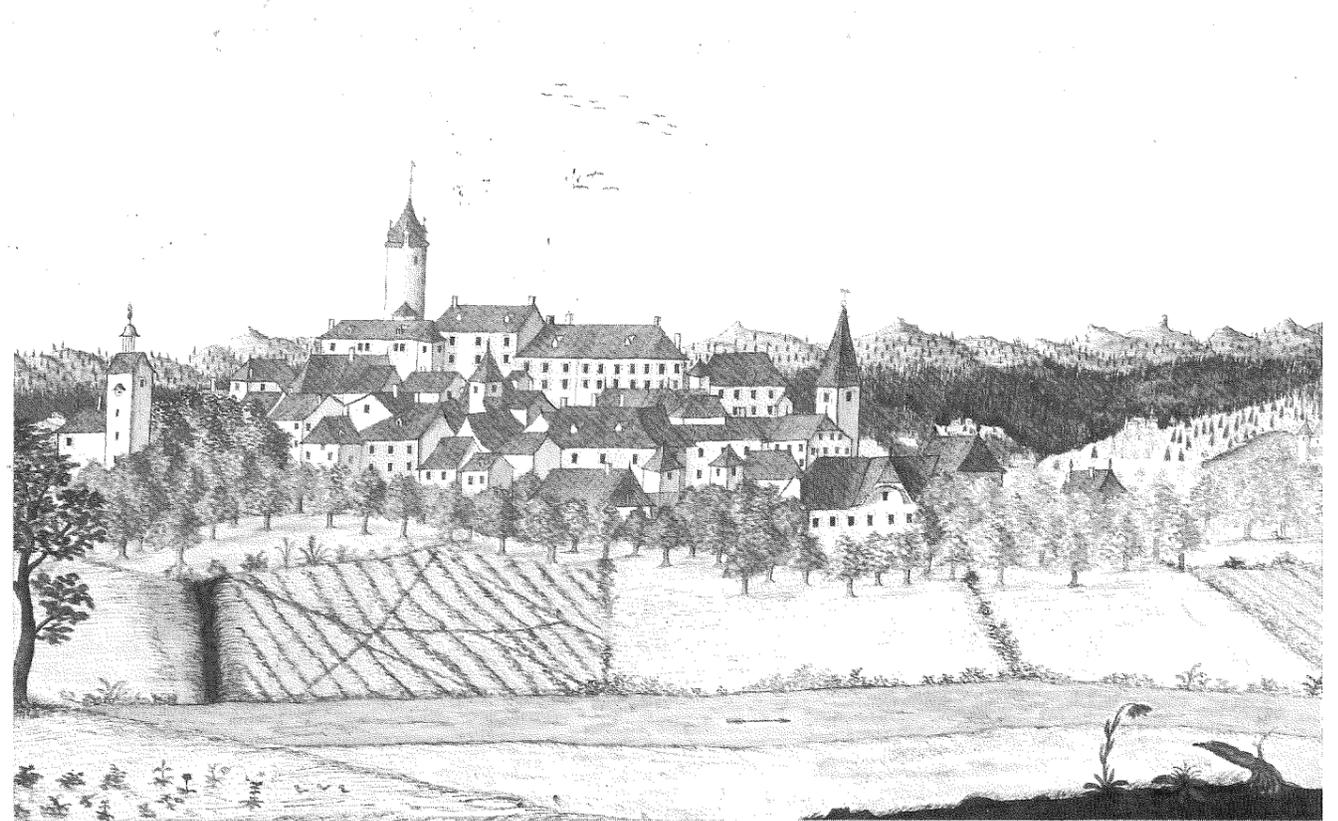
En décidant de maintenir au château l'école qui y avait trouvé refuge un siècle et demi auparavant, la municipalité d'Aubonne a donc pris une décision extrêmement heureuse.

Bien entendu, cette volonté ne put être réalisée sans concessions, tant de la part du maître de l'ouvrage que de la part des experts chargés de la conservation du patrimoine. C'est ainsi, entre autres exemples, que pour permettre l'extension nécessaire des salles de classe et des services, les appartements, dont le château était encore doté en 1974, furent supprimés de même que les prisons. Ces deux zones ne présentaient pas un intérêt majeur quant à leur histoire ou à leurs structures, ce qui permit leur sacrifice. A l'inverse, lors de la création de l'aula dans l'aile ouest, les impératifs de la conservation l'emportèrent sur ceux de l'enseignement qui devra s'accommoder d'une salle dont le plafond repose sur un pilier central peu pratique à cet égard.

La troisième concession majeure, la plus importante peut-être, puisqu'elle permit l'application du programme prévu, a été le fait du service de l'enseignement secondaire qui accepta d'emblée que les normes cantonales en matière de disposition, d'éclairage et de surface des salles de classe ne soient pas strictement appliquées.

Pour le reste, les problèmes ne furent guère différents de ceux rencontrés sur d'autres chantiers de même nature. Ils ont été ici abordés, dans le souci constant de conserver tous les éléments valables, même récents, par une équipe pluridisciplinaire, souple, composée suivant les problèmes rencontrés de l'architecte, du conservateur des monuments historiques et de l'un ou plusieurs des spécialistes suivants : archéologue, restaurateur d'art, entrepreneur-conseil. Lorsque les circonstances l'exigèrent on fit également appel au laboratoire de conservation de la pierre. La commune propriétaire, elle, a été associée et consultée pour toutes les décisions importantes.

Il serait trop long de faire figurer ici la liste de



toutes les réalisations. Toutefois l'on se doit de mentionner du fait de leur importance :

- le remplacement des enduits sur l'ensemble des surfaces extérieures en raison de leur mauvais état de conservation (seul un témoin a été maintenu au-dessus de l'entrée principale);
- le remplacement des enduits intérieurs dans les zones transformées uniquement;
- la restauration des charpentes mutilées;
- la restauration de l'escalier circulaire d'accès au donjon;
- la restauration des façades de la cour intérieure et du pavage mis au jour en cours de travaux.

Eric Teysseire
conservateur cantonal des
monuments historiques

Château vu du sud. Aquarelle du XVIIIe siècle. Détail.

La municipalité d'Aubonne demande au conseil communal par son préavis

- no 240 du 20 novembre 1979 d'adopter un projet de rénovation du château d'un coût de fr. 5'170'000.-;
- no 243 du 1er février 1980 de prendre connaissance de la répartition de ce coût entre la Confédération, le canton et la commune;
- no 283 du 15 août 1983 de l'autoriser à signer avec la Confédération une servitude de restriction à la propriété en faveur de cette dernière;
- no 289 du 27 avril 1984 un crédit de fr. 110'000.- pour des travaux complémentaires de démolition et d'aménagements extérieurs;
- no 294 du 18 septembre 1984 un crédit de fr. 450'000.- pour l'établissement d'une liaison couverte entre la piscine et le château ainsi que pour des travaux complémentaires de réfection;
- no 295 du 30 octobre 1984 un crédit de fr. 150'000.- pour la restauration d'un pavage de galets découvert lors du contrôle des fondations de la cour intérieure.

Pour la rénovation du château d'Aubonne, classé "Monument historique", le Conseil d'Etat du canton de Vaud décide d'accorder à la municipalité d'Aubonne

- le 5 décembre 1980 un subside de fr. 100'000.- pour la première étape des travaux;
- le 21 décembre 1981 un subside de fr. 198'250.- pour la deuxième étape des travaux;
- le 14 avril 1982 un subside de fr. 55'000.- pour des travaux d'archéologie;
- le 4 juillet 1983 un subside de fr. 283'000.- pour la quatrième et dernière étape des travaux.

L'Office fédéral de la culture informe en date du 6 avril 1984 le Service des bâtiments du Département des travaux publics du canton de Vaud que :

- le taux fédéral de subvention est de 20 %;
- les frais pouvant être subventionnés par la Confédération s'élèvent à fr. 1'582'652.-;
- la contribution fédérale représente un montant de fr. 316'530.-.

En sa qualité de propriétaire, la commune d'Aubonne a visé les buts suivants :

1. Améliorer l'état du château dont la valeur historique est remarquable.
2. Conserver au château ce qu'il a d'authentique, en particulier le gros oeuvre et la charpente.
3. Eliminer du château les "rajouts" malencontreux faits après le XVIIe siècle, époque de sa splendeur.
4. Moderniser le château pour lui donner davantage de confort et de commodité.
5. Utiliser le château pour abriter une école secondaire avec un effectif d'environ 200 élèves.
6. Aménager le château de façon qu'il puisse répondre aux besoins d'un enseignement dispensé par petites classes.
7. Agencer le château de manière qu'une place puisse être faite à des expositions et autres présentations du même genre.
8. Maintenir au château le caveau des vigneron avec le dessein de contribuer ainsi à la promotion des vins de la région.
9. Donner au château un site mieux adapté aux activités qui s'y déroulent.



Château vu du sud. Après les travaux.

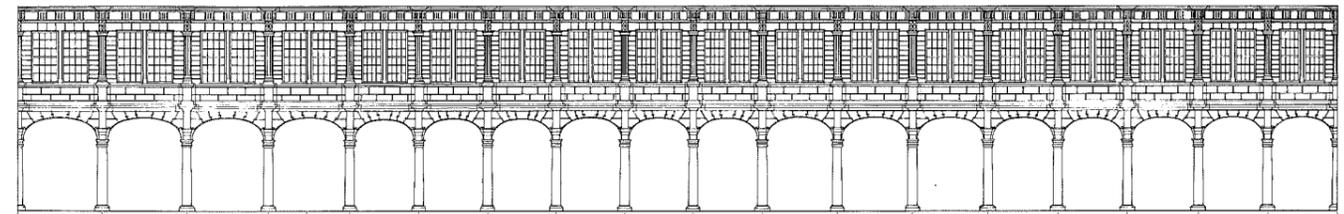
La colline morainique sur laquelle est situé le château d'Aubonne a un sommet relativement plat d'une surface d'environ 4000 m². Les vestiges retrouvés sur le site ne remontent pas au-delà du 13^e siècle, époque à laquelle fut implanté au bord même du plateau supérieur un mur d'enceinte respectant rigoureusement les données topographiques.

Construite dans la partie occidentale, la tour maîtresse, ronde mais ayant une base carrée, présente un bossage rustique, dont les moellons de molasse sont taillés à la laye brettelée, outil qui n'apparaît pas dans cette région avant l'an 1200. Son entrée se trouve à 10 m au-dessus du sol. A un point inférieur, on peut voir, réutilisé, un bloc de calcaire d'origine romaine.

Au 14^e siècle le plan du château trahit l'existence de deux corps de logis distincts. Au couchant, l'ancien mesurant en plan environ 30/35 m et dont les vestiges ne permettent pas d'en reconstituer l'organisation, sinon d'affirmer qu'il fut agrandi en dehors du rempart. Au levant, le nouveau mesurant 27 m x 15 m implanté hors du mur d'enceinte alors disparu et à l'intérieur duquel une cour avec galerie voûtée fut aménagée. Au 16^e siècle, la tour d'escalier donnant accès au donjon et aux deux corps de logis fut construite. Des fenêtres furent alors ouvertes dans l'ancien corps de logis devenu aujourd'hui l'aula.



Cour intérieure vue en direction de l'est. Avant les travaux.



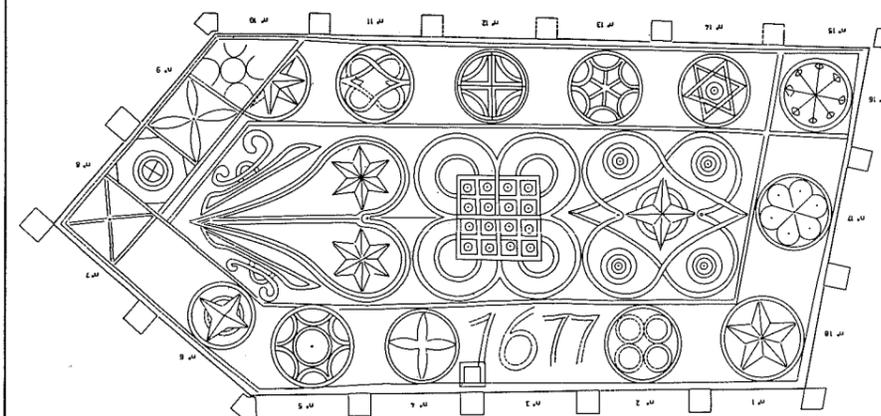
Cour intérieure. Relevé des façades.

A la fin du Moyen Age, les ouvrages de défense du château furent renforcés. C'est ainsi que vers l'année 1500, ce dernier fut protégé au sud-ouest par un mur d'enceinte situé au pied de la colline et au sud-est par une rampe d'accès munie à son départ d'une porte fortifiée, dont le mur extérieur fait rempart.

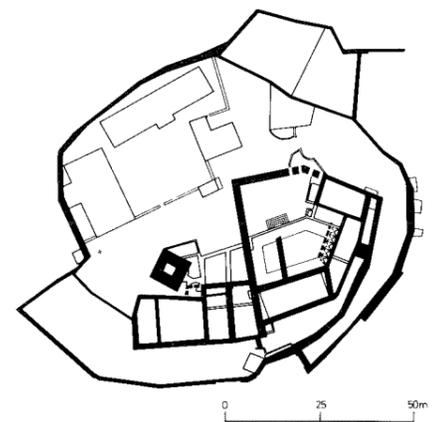
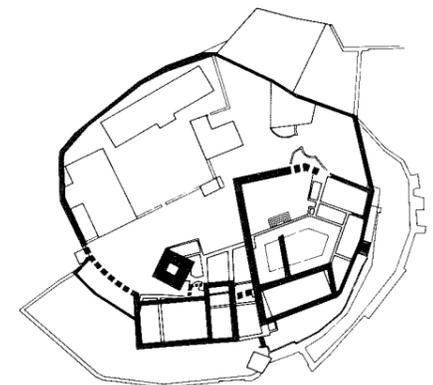
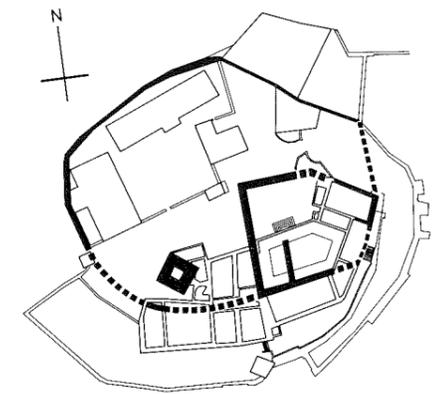
Au 17^e siècle, le château d'Aubonne a connu une période d'importantes constructions et transformations. Tous les bâtiments reçurent de nouvelles toitures ainsi que des aménagements répondant au confort de l'époque. L'élément principal en est sans conteste la cour intérieure de style classique, dont le pavage de galets, datant de 1677, peut être considéré comme le joyau du château. De la même décennie date le plafond peint de la salle de musique.

C'est au 18^e siècle que fut entreprise la construction du bulbe surmontant le donjon et des bâtiments artisanaux à l'est de celui-ci. Mais c'est après la restauration de ces dernières années que le château d'Aubonne a retrouvé l'état qui fut le sien à la fin de ce 18^e siècle, les interventions peu heureuses du 19^e siècle ayant pu, en ces circonstances, être supprimées.

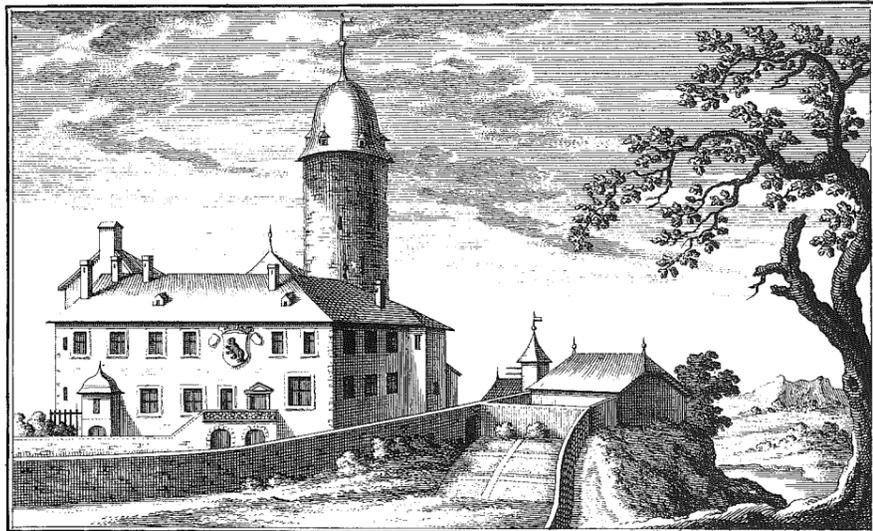
Werner Stöckli
archéologue



Cour intérieure. Relevé du pavage de galets.



Site du château. Etat aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.



Notre château a traversé les siècles sans que de grands événements, des changements graves ou des catastrophes le touchent. Le feu l'a épargné et les gens de guerre ne l'ont point pillé.

Du 12^e au 17^e siècle il se voit grandir : de simple tour il devient citadelle puis château fort, au gré des transactions et à mesure que croît la puissance de ses propriétaires, savoir les seigneurs d'Aubonne, la maison de Savoie, les seigneurs de Grandson et le comte de Gruyère. Cette prestigieuse noblesse n'a pas la volonté de l'embellir; il reste donc un château médiéval, dont le délabrement va en s'accroissant. Tout au plus crée-t-on au 14^e siècle des salles de représentation.

L'arrivée de Jean-Baptiste Tavernier (1605-1689), diamantaire des rois de France et grand voyageur, puis de Henri, marquis Duquesne (1652-1722), fils aîné du célèbre amiral de Louis XIV, change le cours des choses. Ces deux protestants, exilés de France, font du château d'Aubonne une noble demeure.

En 1701 tout retombe dans la grisaille avec la formation du baillage d'Aubonne. A la libération de 1798, 17 baillis peu dépensiers se sont succédés. Le château, devenu propriété de l'Etat de Vaud, est vendu en 1835 à la commune d'Aubonne qui y installe écoles et prisons; ce mariage utilitaire durera jusqu'en 1974.

C'est donc dans ce cadre que vit notre école secondaire depuis 150 ans. Créée en 1539, l'"école latine" devient un établissement moderne en 1837 lorsque les programmes

cantonaux sont adoptés. En 1904, les filles y sont admises (elles suivaient depuis 1847 une "Ecole supérieure de jeunes-filles").

En 1956, le canton de Vaud procède à une réforme de l'enseignement secondaire, et le collège d'Aubonne comprend bientôt toutes les sections prévues par la loi. La gratuité de l'enseignement et des transports ainsi que l'évolution démographique font que l'effectif des élèves va doubler en 15 ans. Le château est devenu trop petit : les élèves de l'école primaire, qui cohabitent avec le collège, émigrent en 1970 vers leur propre bâtiment.

La restauration du château donne aux quelque 220 élèves actuellement à l'école secondaire un espace suffisant,

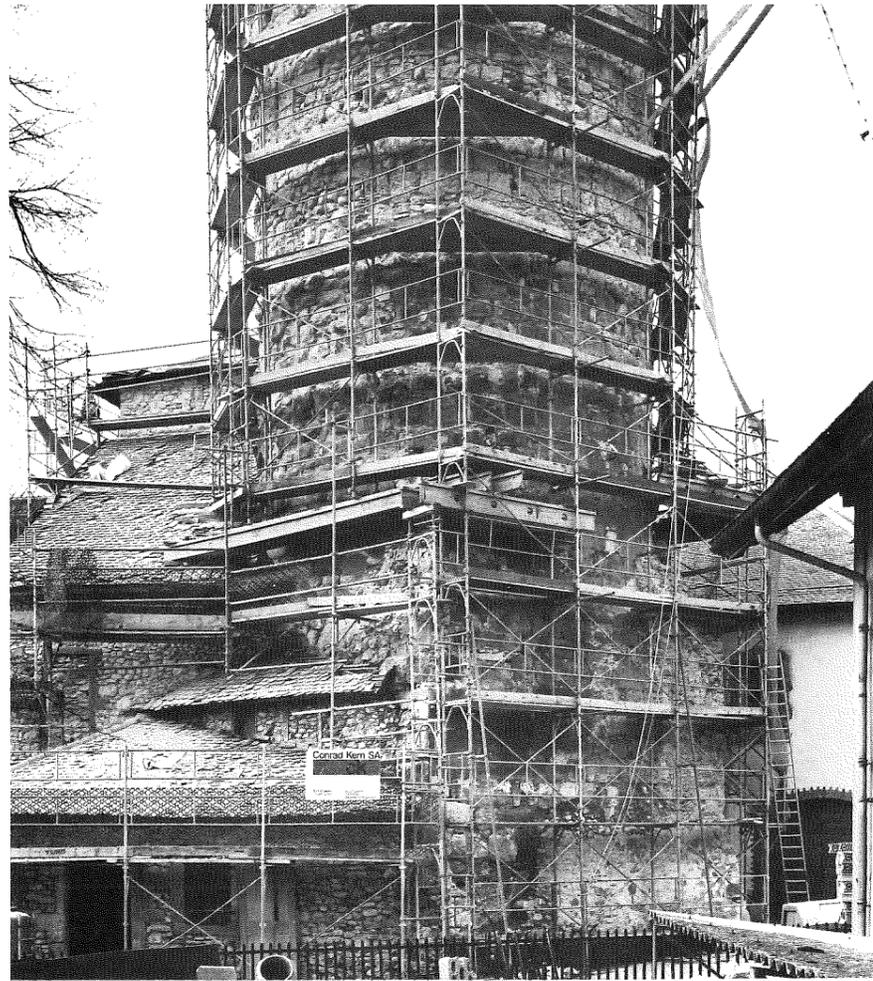


pris sur les anciennes prisons et sur trois appartements. Elle permet enfin, tout en préservant ce merveilleux site architectural et historique, d'adapter notre école aux besoins de l'enseignement moderne : l'audio-visuel et l'informatique se marient aux vieilles pierres. Ainsi, avec tout le respect dû à un long passé, préparons-nous le citoyen responsable de demain.

Bernard Studer
directeur du collège secondaire

Corps principal. Façade sud.
Après les travaux.

Page de gauche.
Château vu de l'est en 1746. Gravure.



MAÇONNERIE ET PEINTURE

Piquage des façades et élimination des parties crépies au ciment.

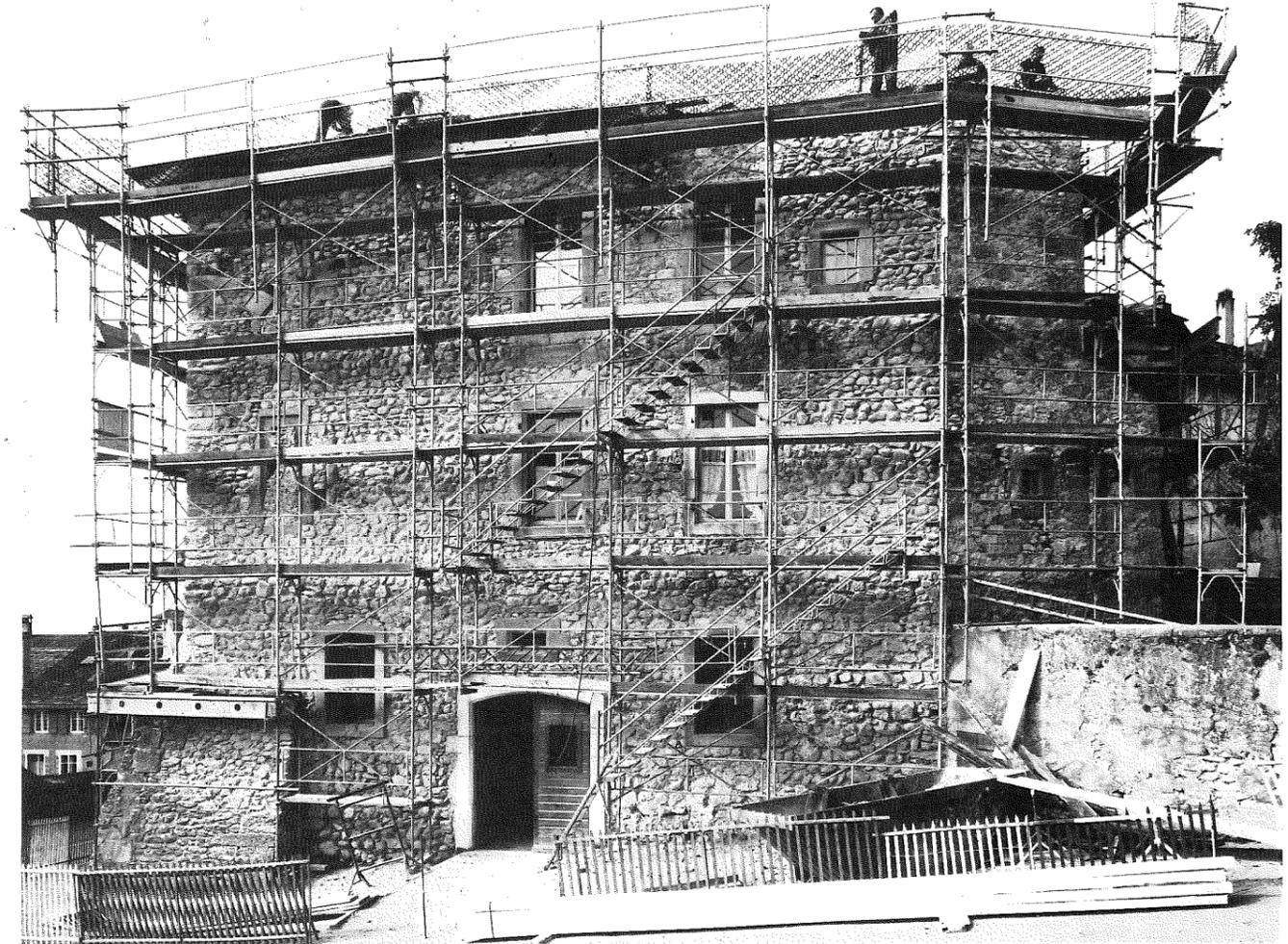
Après mise à nu de la pierre application d'enduits au mortier de chaux en quatre opérations, savoir

- remplissage des empochements,
- application d'une couche d'accrochage,
- application d'une couche d'égalisation,
- application d'une couche de finition.

Composition des enduits exprimée en volume

Agrégats	Rempochage	Accrochage	Egalisation	Finition
Sable 0-8 mm.	5	-	-	-
Sable 0-3 mm.	5	9	10	10
Ciment Portland	1	1 1/2	1	-
Ciment blanc	-	-	-	1
Chaux en pâte	3	3	3	3

Après exécution de la couche de finition, application par le peintre, sur l'enduit encore frais du maçon, d'un badigeon blanc à la chaux additionné d'une faible quantité d'ocre jaune et de terre d'ombre pour atténuer l'éclat de la chaux.



Composition du badigeon :

- eau : 10 volumes,
- chaux en pâte : 1 volume,
- ocre + terre d'ombre : 3 pointes de couteau.

Reconstitution des anciennes chaînes d'angles peintes. Mise en place d'une chemise de drainage (boulets et tout-venant).

MAÇONNERIE INTERIEURE

Traitement des surfaces des murs selon leur époque de construction. Crépissage tiré à la truelle pour les caveaux, crépissage taloché et frotté au sac ou enduit lissé pour les murs des dégagements.

Aile est. Façade nord-est pendant les travaux.

Page de gauche.
Donjon pendant les travaux.

MAÇONNERIE. CONSOLIDATION ET RESTRUCTURATION

Consolidation d'un mur de refend dans l'aile ouest du château par

- un chaînage en béton armé de ses fondations,
- un chaînage en béton de sa crête,
- la pose de tirants pour en arrêter la déformation.

Perçement d'une porte entre l'ancien four à pain et les caveaux.

Remplacement des marches de l'escalier conduisant au donjon par

- la suppression des parties de molasse altérées,
- la mise en place d'un coffrage en fibres correspondant aux anciennes marches,
- le coulage à l'intérieur de ce coffrage de résines époxy avec poudre de molasse.

CHARPENTE

Restructuration des fermes mutilées et doublement des têtes menaçant de s'effondrer.

Rectification des pans des toits en direction de la cour intérieure pour obtenir une pente régulière.

Reconstitution de la partie supérieure du bulbe et changement de la flèche.

Suppression des sommiers latéraux supportant le plafond de l'aula.

Maintien du pilier central avec possibilité de pouvoir l'enlever grâce à une construction faite de poutres à treillis dissimulées dans la toiture et composées de plateaux de sapin de 5 cm d'épaisseur cloués les uns aux autres.

COUVERTURE ET FERBLANTERIE

Récupération des tuiles anciennes et claires après nettoyage à l'eau sous pression et complément par des tuiles neuves provenant de la briqueterie de Bardonnex (Canton de Genève).

Remplacement des écailles en fer blanc du donjon et du clocheton par des écailles de cuivre posées sur un carton bitumé pour en éviter l'oxydation.

Remplacement de l'oriflamme (girouette) et du pommeau (poinçon), lequel contient aujourd'hui des documents relatifs à la restauration du château.

PIERRE DE TAILLE DES FAÇADES

Ragrément ou remplacement partiel des encadrements de fenêtre en molasse à l'aide d'un grès provenant de la carrière de Massonnens (Canton de Fribourg).

PIERRE DE TAILLE DE LA COUR INTERIEURE

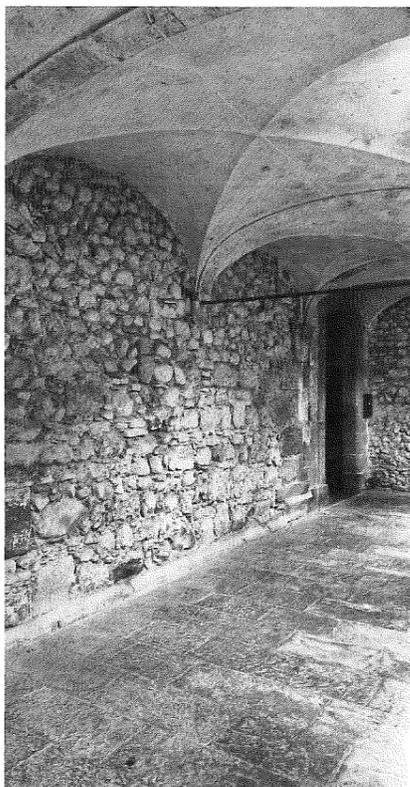
Après un relevé très précis de la cour intérieure et un inventaire exhaustif de ses éléments en molasse

- sauvetage des pierres peu altérées par nettoyage de leur taille,
- remplacement des pierres très altérées par des grès de même ton.

CHANGEMENT DE COLONNES

Remplacement de certaines colonnes et reprise des charges dans l'ordre par

- étayage des arcades, par deux travées à la fois, puis enlèvement des fûts érodés tout en maintenant en place base et chapiteau,



Cour intérieure. Galerie nord pendant les travaux.



- taille des bases en forme de cuvette,
- introduction dans les poches ainsi formées d'un vérin hydraulique plat Freyssinet, constitué de deux tôles en forme d'assiette assemblées par soudage permettant l'injection d'un fluide sous pression,
- mise en place des nouvelles colonnes couvertes d'une plaque de plomb en base et chapiteau,
- raccordement des vérins hydrauliques à une pompe dotée d'un manomètre,
- équilibrage des charges après blocage provisoire des verrins par injection,
- remplacement, une fois les colonnes définitivement calées, de ce fluide par un coulis de ciment,
- enlèvement des cales, des joints et des étais.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

COURANT FORT

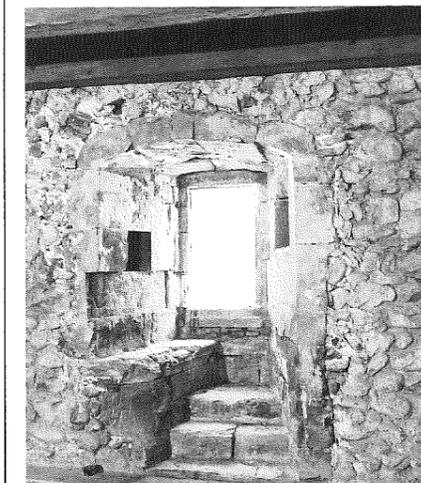
Modernisation complète des installations électriques avec introduction souterraine alimentant un tableau principal. Mise à disposition des utilisateurs de tableaux divisionnaires au rez et au premier étage.

Pose de luminaires utilitaires et fonctionnels, ainsi que de spots directionnels.

COURANT FAIBLE

Installation d'une détection de feu générale avec instructions sur l'emploi des moyens de défense. Signalisation de tout dégagement de fumée au concierge et aux maîtres, cas échéant aux pompiers d'une manière automatique par téléphone.

Aile ouest. Aula avant les travaux.



Aile ouest. Façade sud avant les travaux.

Aile ouest. Aula. Vestiges de niches du XIVe siècle.

Aile ouest. Aula. Façade sud avant les travaux.



INSTALLATION DE CHAUFFAGE

Installation d'une chaufferie au sous-sol avec deux chaudières équipées de brûleur mixte gaz-mazout.
Construction d'une citerne de 20'000 litres dans bac de rétention ad hoc.
Distribution en parapluie par les combles vers les corps de chauffe.

CHAUFFAGE DU SOL DES LOCAUX SUR TERRE PLEIN

Nivelage des fonds existants, puis coulage d'un dallage de béton et mise en place d'une étanchéité ainsi que d'une isolation de liège de 4 cm couverte de feuilles de polyéthylène.

Pose d'un chauffage de sol constitué de serpentins de plastique agrahés à des plaques d'aluminium et couverts d'un mortier de pose puis de briques de 20/42 cm.

VENTILATION

Installation dans l'aula d'une ventilation de pulsion et d'aspiration branchée au chauffage avec moteurs en cabine dans les combles.

Installation d'une extraction d'air vicié dans les caveaux et les toilettes du premier étage.

INSTALLATIONS SANITAIRES

Installation d'un groupe de toilettes au premier étage et rénovation des toilettes des caveaux.

Équipement des classes en éviers de grès brun et de la salle des maîtres d'un office et d'un local sanitaire.

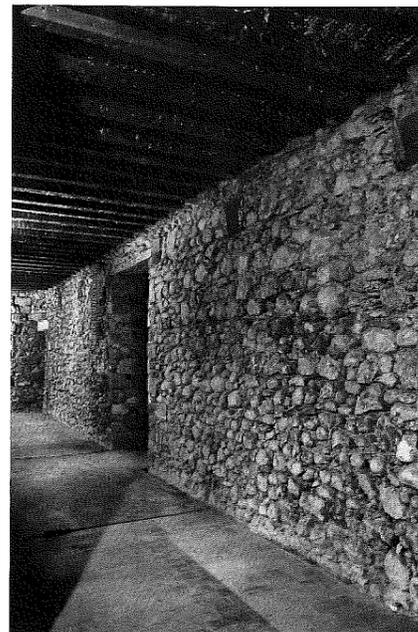
MENUISERIES INTERIEURES

Restauration partielle des menuiseries intérieures avec quelques compléments d'un style adéquat.

Fabrication d'un équipement utilitaire en panneaux de bois agglomérés ou en panneaux forts.

GYPSERIE-PEINTURE

Application dans les classes d'un papier Ingrin collé sur des fonds au plâtre, puis peint.



Cour intérieure. Promenoir supérieur pendant les travaux.

Page de droite.

Cour intérieure. Pavage de galets avant les travaux.

Application dans la salle des maîtres d'enduits lissés comprenant des liants de chaux en pâte.

REVETEMENT DES SOLS ET CARRELAGES

Récupération des carreaux de terre cuite des combles pour refaire le sol du promenoir du premier étage de la cour intérieure.

Utilisation de carreaux de terre cuite pour le revêtement des caveaux et de certains dégagements.

Maintien des parquets en bon état et revêtement textile des sols détériorés.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Mise en fouille, dans la rampe et la cour du château,



d'un réseau de canalisations d'eaux claires, d'eaux usées, d'eau potable, de gaz, d'électricité, de téléphone et de chauffage à distance.

REVETEMENT DE LA COUR INTERIEURE

Mise au jour d'un pavage de galets et correction des traversées d'anciennes canalisations et fouilles.

Restauration complète de ce pavage de galets formant un tapis orné de motifs caractéristiques.

Revêtement du promenoir par des carreaux non gélifs.

Bien que formant un ensemble, le château d'Aubonne fut divisé en secteurs dont les rénovations successives ont conduit au but final.

En revanche, la restauration de la cour intérieure s'est poursuivie pendant les cinq années du chantier.

Certains aménagements extérieurs comprenant fouilles, canalisations, égouts, électricité ont été entrepris dès la première étape des travaux.

La réfection de la maison du concierge, la création d'un escalier couvert reliant la place de parc des véhicules à l'esplanade du château furent réalisées indépendamment de la planification générale.

Les étapes de rénovation restèrent subordonnées à une utilisation scolaire continue du château.

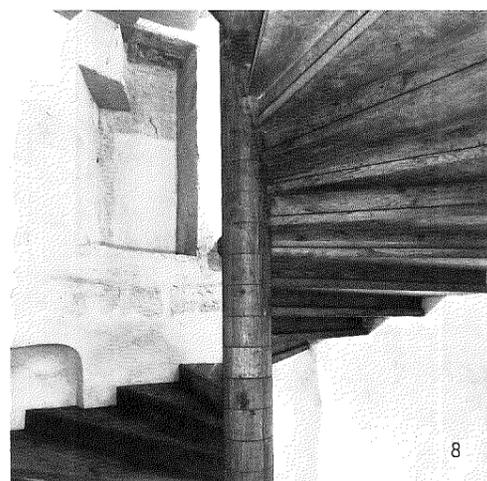
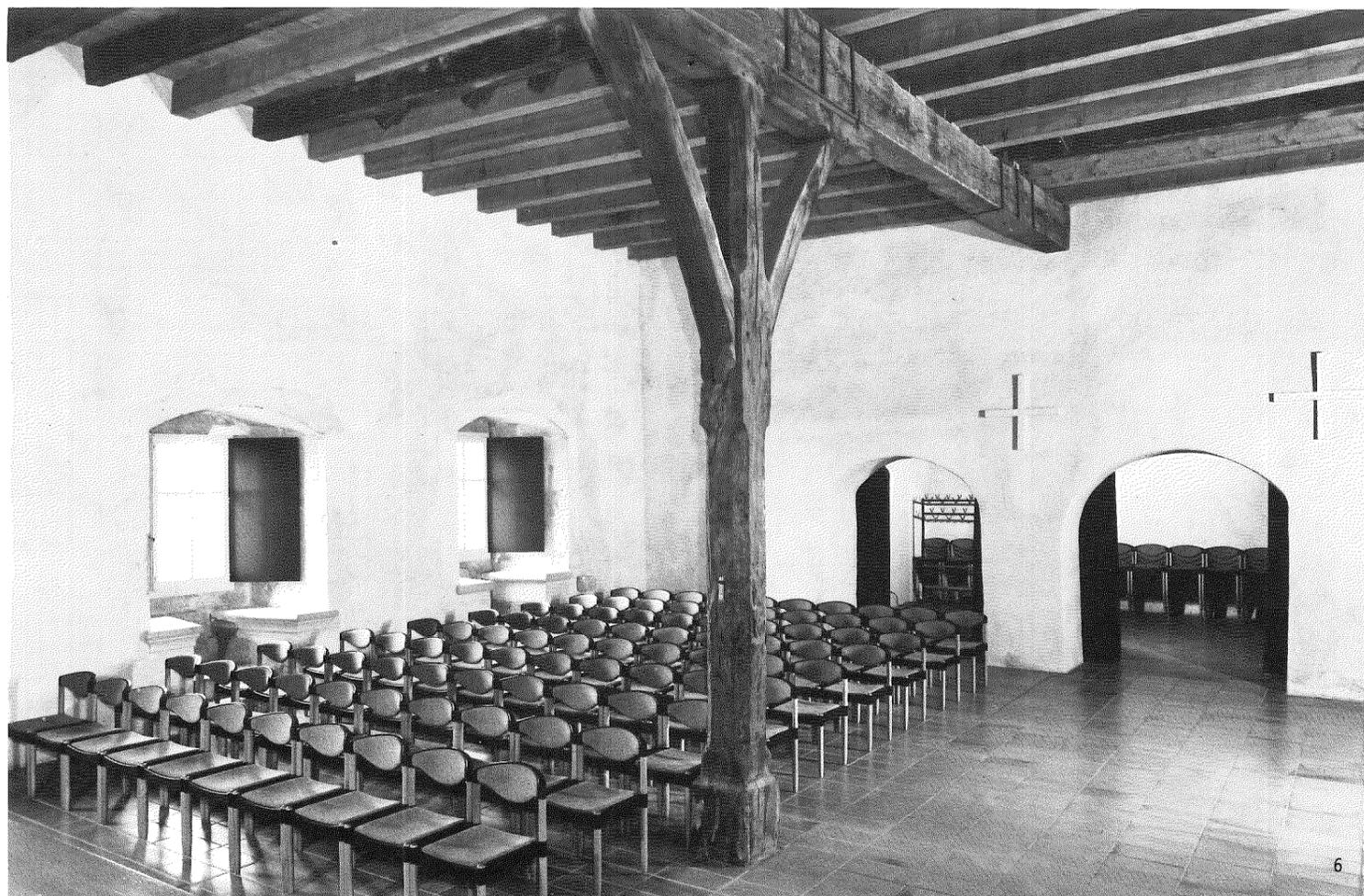
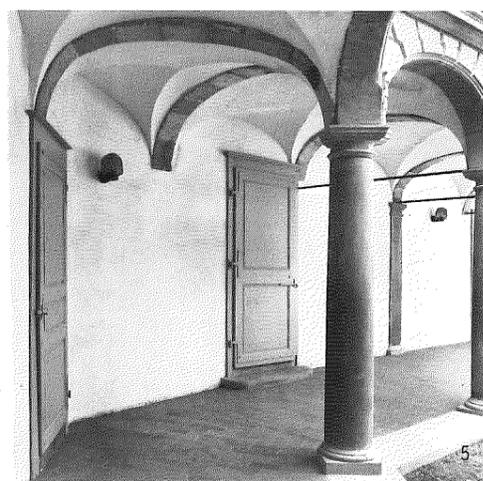
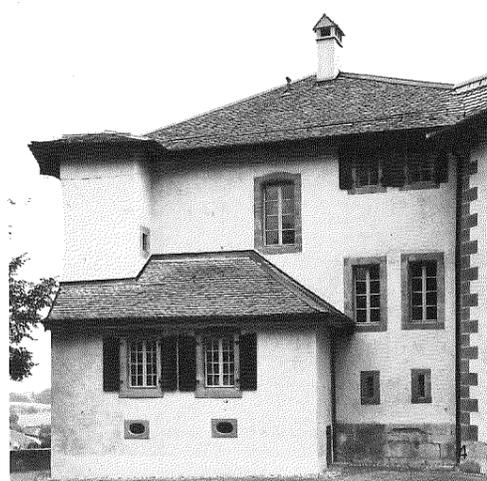
1. Rénovation de l'aile est (1980-1981)	1'125'000.-
<ul style="list-style-type: none"> - sous-sol : installation de la chaufferie - rez-de-chaussée : aménagement de l'administration - premier étage : création de classes - façades & toits : réfection - équipements : mise en fouille des fluides et canalisations 	
2. Rénovation de l'aile ouest (1981-1982)	1'120'000.-
<ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : installation d'une salle de réunion (aula) - premier étage : création de classes - façades & toits : réfection 	
3. Rénovation du corps central (1982-1983)	2'170'000.-
<ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : aménagement du caveau des vigneron et de salles d'exposition - premier étage : création de classes et d'une bibliothèque; installation de locaux sanitaires - tour carrée : réfection de l'escalier circulaire - donjon : réfection du bulbe et des façades - façades & toits : réfection 	
4. Rénovation du corps principal (1983-1984)	1'275'000.-
<ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : réfection des classes - premier étage : réfection des classes et aménagement du promenoir - façades & toits : réfection 	
5. Travaux d'aménagements extérieurs et divers (1984-1985)	910'000.-
<ul style="list-style-type: none"> - rampe d'accès : réhabilitation des surfaces et des écoulements - voie piétonne : construction d'un escalier couvert entre le parking et le château - conciergerie : réfection de la toiture - préau : réhabilitation des surfaces; création de W.-C. publics 	
6. Cour intérieure (1980-1985)	
Restauration générale et mise en évidence du pavage de galets découvert lors des travaux. Coût compris dans les montants des chiffres 1 à 5.	
<hr style="width: 100px; margin-left: auto;"/> Situation au 31 juillet 1985 comprenant les hausses sur devis 1979 env. fr. 800'000.-	
6'600'000.- =====	

Commune d'Aubonne	Municipalité d'Aubonne
Délégués	Willy Streit, syndic jusqu'en 1980 Armin Suter, syndic dès 1980 Jean-Paul Muller, municipal
Commission de rénovation du château d'Aubonne (CRCA)	
Président	Eugène-Pierre Dénéreáz, colonel divisionnaire, Lausanne
Membres	Jean Bettems, architecte EPFL SIA, Aubonne Jean-Jacques Bodmer, ingénieur EPFL, Lausanne Jean-Paul Muller, municipal, Aubonne
Invité	Bernard Studer, directeur du collège secondaire, Aubonne
Mandataires	
Architecte	Jean Bettems Aubonne
Collaborateur	Georges Glauser Aubonne
Archéologue	Werner Stöckli Moudon
Restauratrice d'art	Anne-Françoise Pelot Chardonne
Historienne de l'art	Monique Fontannaz Pully
Ingénieurs civils	Léonard Gabella Aubonne Henri Piguet Aubonne
Géomètre	Luc-Etienne Rossier Aubonne
Ingénieurs CVSE	René Weissbrodt Clarens Daniel Muller Clarens
Ingénieur électricien	Pierre-Louis Bornet Romanel
Sécurité	Bonnard & Gardel SA Lausanne
Entrepreneur-conseil	Roger Simond Tannay
Experts	
Confédération	Pierre Margot, architecte, Lausanne Ernest Martin, architecte, Genève Hans Rudolf Sennhauser, archéologue, Zurzach
Canton	Eric Teyssere, conservateur cantonal des monuments historiques, Lausanne

GAGGIO SA	maçonnerie	Aubonne
KERN SA	échafaudages	Ecublens
PRELAT G.	Pierre de taille	Rolle
DESSAUX R.	charpente	St-Prex
CHRISTEN A.	charpente	Lavigny
ROOS B.	couverture-ferblanterie	Bière
PINGOUD & REGAMEY	couverture-ferblanterie	Aubonne
CHARRIERE SA	électricité	Aubonne
S.E.F.A.	électricité	Aubonne
SAUER A.	chauffage	Bière
VON AUW SA	installations sanitaires	Morges
NOVELAIR SA	ventilation	Lausanne
CERBERUS SA	détection incendie	Lutry
CAPT & CIE	paratonnerres	Epalinges
SCHNEIDER & CIE SA	isolations	Lausanne
LINCIO SA	agencements cuisine	Aubonne
THERMA SA	inst. frigorifiques	Renens
FERRARI A.	horloge	Peseux
ANDRE J.	menuiserie	Aubonne
LINEMANN A.	menuiserie	Aubonne
LOCCA P.	plâtrerie-peinture	Aubonne
TREBOUX V.	plâtrerie-peinture	Aubonne
UHLMANN G.	serrurerie	Aubonne
BERSETH SOLS	revêtements de sols	Marchissy
SCHLATTER E.	carrelages	Buchillon
STAHLTON SA	Pierre artificielle	Lausanne
NIDECKER H.	ameublement	Rolle
EMBRU & CIE	ameublement	Lausanne
ARNI-MEUBLES	rideaux	Aubonne
VONLANDEN M.	démolitions	Lausanne
BAATARD SA	nettoyages	Lausanne
GAUDIN F.	pavage	Mollie-Margot
GENAND R.	peintre en lettres	Nyon

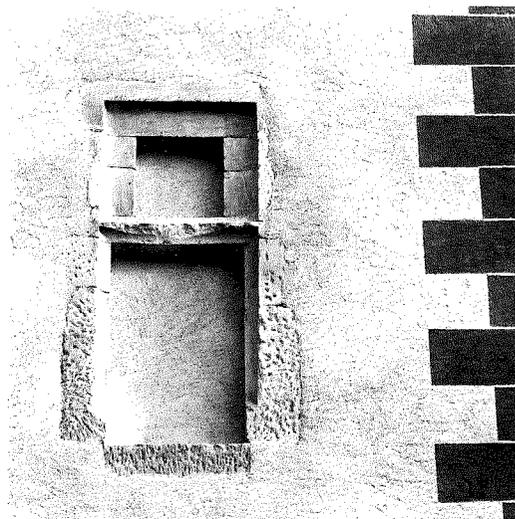


LE CHATEAU D'AUBONNE



CHATEAU APRES LES TRAVAUX

1. Vue générale.
2. Base du donjon.
3. Cour intérieure.
4. Aile est.
5. Promenoir inférieur.
6. Aula.
7. Salle des maîtres.
8. Escalier d'accès au donjon.
9. Salle d'exposition. Détail.
10. Entrée principale.
11. Aile est. Détail.



Conception graphique: André Bovey ASG-SGV
Photo: Fibbi-Aepi, Yverdon
Henri Germond, Lausanne
Impression: Favre + Winteregg, Bussigny